



Sarah Guyot

Au service de son bien-être

MASSEUSE ÉQUIN ET CANIN



Sarah Guyot
Au service de son bien-être

Le massage animalier

POUR QUI ?

Pour tous les **chevaux** et tous les **chiens**, quelle que soit leur **race**, leur **taille** ou leur **activité** (sous réserve de conditions de prise en charge).

POURQUOI MASSER SON ANIMAL ?

Chaque jour, le corps subit : **tensions, raideurs, inconforts, et compensations.**

Le massage aide à **limiter ces effets, apaiser le stress** et **préserver la mobilité** avant que les **déséquilibres** ne s'installent et modifie le corps et le comportement.

EN QUOI CONSISTE LE MASSAGE ?

C'est l'usage de **techniques manuelles douces** et **précises** visant à améliorer le **confort**, la **mobilité** et le **bien-être** de l'animal.

MON APPROCHE :

Mes années d'**expérience professionnelle dans le milieu équin**, associées à mon année de formation chez **Equiphysio**, me permettent d'**adapter chaque séance** aux **besoins**, au **fonctionnement** et au **comportement** de l'animal.

La **prise en charge** est **personnalisée** en fonction de **votre animal** et de vos **objectifs**, dans le cadre d'un **accompagnement régulier**.

La première séance comprend :

- Une prise de contact
- Une analyse et un bilan
- La définition d'un suivi, et le choix d'un forfait

Ce format permet un **suivi régulier**, de répondre aux **besoins** de votre animal, de l'accompagner dans ses **activités quotidiennes** ou **sportives**, et de préserver son **bien-être** au fil du temps.

LES BÉNÉFICES :

- Améliore la **souplesse** et la **mobilité**
- Optimise la **posture** et la **proprioception**
- Améliore la **circulation sanguine** et **lymphatique**
- **Prépare** à l'effort et soutien à la **récupération**
- Réduit la **fatigue**, l'**inconfort** et le **stress**
- Aide à **prévenir certaines blessures**
- Réinitialise certains **schémas corporels**

Pour un **bien-être physique et émotionnel**
durable

CONTACTS :

06 66 21 07 34

sg.sarah@masseuse-equincanin.fr

CONTACTEZ MOI SANS HÉSITER POUR PLUS
D'INFORMATIONS OU PRENDRE RENDEZ-VOUS

FACEBOOK/ INSTAGRAM :

Sarah Guyot-
Masseuse équin & canin

Prestations & Tarifs



Massage équin

APPROCHE CORPS ET COMPORTEMENT

J'accompagne les chevaux présentant tensions, inconfort ou changements de comportement, lorsque le corps et le système nerveux influencent leur manière de se déplacer, de travailler ou de réagir.

Mon approche associe massage équin et lecture globale du cheval afin de :

- libérer les tensions physiques
- améliorer la mobilité et la locomotion
- apaiser le système nerveux
- aider le cheval à retrouver confort, disponibilité et stabilité

✓ BILAN INITIAL (1H 15 À 1H30)

Séance bilan et première prise de contact avec massage.
Définir si un accompagnement est pertinent.

80€

✓ ACCOMPAGNEMENT MASSAGE PERSONNALISE

J'accompagne les chevaux vers un rééquilibrage durable, grâce à un protocole progressif :
une phase de rééquilibrage et une phase de consolidation.

5 à 12 séances

- espacées de 2 à 8 semaines selon : besoins, activité, échéances, sa sensibilité, ses progrès

Durée de l'accompagnement : 3 à 13 mois

Un minimum de 5 à 6 séances est souvent nécessaire pour installer des changements durables

350€ _ 840€

Sur devis
Mensualités
possibles

✓ FORFAIT DECOUVERTE-6 SEANCES

Pour découvrir ce que le massage peut apporter à votre cheval et le voir déjà évoluer.

410€

✓ SEANCE A LA CARTE- Ponctuelle, hors forfait (≈1h)

Pour besoin ponctuel : préparation avant échéance, récupération, changement.

70€

Frais de déplacement



Grille tarifaire par tranche kilométrique

DISTANCE	TARIF
0 à 20 km	Gratuit
20 à 40 km	15 €
40 à 60 km	30 €
60 à 80 km	45 €
80 à 100 km	60 €
100 à 120 km	75 €
Au delà	Sur devis

Modalités de déplacement

- Secteur de départ : Monclar 47380
- Distance calculée via Google Maps
- Les frais de déplacement sont partagés en cas de regroupement (même lieu, même date)
- TVA non applicable - art. 293 B du CGI

Conditions de prise en charge



Version du 01/12/2025

TOUT CE QUI RELÈVE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE EST INTERDIT AU MASSEUR.

Cela inclut la rééducation, les actes de physiothérapie et l'utilisation de machines (exemple : pistolets de massage, machines à percussions, onde de choc, appareils à infrasons, etc).

Les actes de massage concernent le bien-être et le confort de l'animal par une prise en charge manuelle des muscles du corps.

✓ **PRÉPARATION DE L'ANIMAL AVANT MON ARRIVÉE, DANS LA MESURE DU POSSIBLE :**

- Préparer l'animal avant mon arrivée. Le brosser et lui curer les pieds. Eviter les produits lustrants ou gras, la boue ou d'être mouillé.
- Choisir le lieu de la prise en charge en fonction de ses habitudes et de l'endroit où il se sent le plus à l'aise et qui soit sécuritaire pour tout le monde.
- Envisager la possibilité de devoir tenir l'animal pendant la séance, de l'attacher ou de mettre un compagnon (le copain ou un animal calme) à proximité.

✓ **L'ANIMAL DOIT ÊTRE EN BONNE SANTÉ, SANS PATHOLOGIE ET TRAVAILLER AUX 3 ALLURES :**

sans boiterie, sans inflammation, sans maladie ou traitement en cours.

✓ **EXCEPTION POUR LES MALADIES CHRONIQUES À CONDITION QUE L'ANIMAL NE SOIT PAS EN CRISE, OU SOUS TRAITEMENT, ET AVEC ACCORD DU VÉTÉRINAIRE :**

arthrose, emphysème, Cushing, Lyme, Shivering, harper, ataxie etc.

✓ **PAS DE PRISE EN CHARGE DE MASSAGE SI L'ANIMAL A SUBI UNE CHIRURGIE DANS LES 6 DERNIERS MOIS, ET SANS L'ACCORD DU VÉTÉRINAIRE.**

L'animal doit avoir retrouvé son état de santé d'avant pathologie.

- ✓ **Pour le cas des animaux en convalescence**, l'intervention du masseur ne peut avoir lieu qu'une fois la période de convalescence terminée, après reprise d'une activité normale et avec accord du vétérinaire.
- ✓ **Pour le travail des cicatrices** attendre au moins 6 mois et sous condition que la cicatrisation soit complète.
- ✓ **Vaccination** : 10 jours après injection.
- ✓ **Infiltration** : respecter un délai de 15 jours, et avec accord du vétérinaire.
- ✓ **Poulinière** : pas de prise en charge lors des 3 premiers mois et les 3 derniers de gestation.

Ce document est susceptible d'évoluer en fonction du cadre légal et des retours terrain.

Conditions de vente



Version du 01/01/2026

IDENTITÉ DU PRESTATAIRE :

Nom, Prénom : Sarah Guyot

SIRET : 848 834 545 000 24

Adresse : 1044 route de MIRAMONT, 47380 MONCLAR

Téléphone : 06 66 21 07 34

Mail : sg.sarah@masseuse-equincanin.fr

Sarah Guyot, masseuse équin et canin exerce des techniques manuelles de massage et d'étirements doux dans le but d'améliorer le bien-être et le confort physique et mental de l'animal dans le respect de la réglementation en vigueur.

OBJET DES PRESTATIONS :

Les présentes conditions définissent le cadre et les conditions de vente des prestations de massage pour les chevaux et les chiens.

Ces prestations sont des soins non médicaux, à visée exclusivement préventive et de bien-être.

Elles ne remplacent en aucun cas un acte vétérinaire, un diagnostic médical ou un traitement thérapeutique.

ZONE D'INTERVENTION :

Les prestations sont réalisées au domicile des clients ou sur le lieu de détention de l'animal (centre équestre, écurie de pension, élevage, haras, etc).

Le prestataire se déplace dans le Lot-et-Garonne et les départements voisins : Lot, Tarn-et-Garonne, Gers, Landes, Gironde et Dordogne.

Des frais de déplacement peuvent s'appliquer au-delà d'un périmètre de 20 km du domicile du prestataire.

Ces frais sont précisés lors de la prise de rendez-vous ou mentionnés sur le devis.

En cas d'intervention groupée (plusieurs animaux ou clients sur un même site) les frais peuvent être partagés entre les participants.

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT :

Les tarifs sont exprimés en euros, non soumis à la TVA conformément au règlement des impôts.

Ils sont indicatifs et peuvent être révisés à tout moment sans préavis, mais le tarif en vigueur au moment de la réservation est celui qui s'applique.

Les devis personnalisés ou échéanciers précisent le détail des prestations et les conditions de règlement.

Conditions de vente



MODALITÉS DE PAIEMENT :

Les paiements s'effectuent en espèces, par virement bancaire ou Wero ou via la plate forme Valkae.

Les séances unitaires sont à régler à la fin de la prestation.

Pour les forfaits, le règlement est dû lors de la première séance, sauf accord contraire écrit entre les deux parties lors de la mise en place d'un échéancier.

Un échéancier peut être mis en place. Il sera rédigé, envoyé par mail et signé par les deux parties avant le premier rendez-vous.

Un acompte de 30 % peut être demandé lors de la prise de rendez-vous pour les déplacements importants. Cet acompte confirme la réservation et sera déduit du montant total dû.

En cas d'interruption du suivi par le client, les séances déjà réalisées restent intégralement dues.

RETARD DE PAIEMENT :

En cas de règlement par échéancier, les paiements doivent être effectués aux dates indiquées sur le document signé par les deux parties.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Tout retard de paiement supérieur à 7 jours après la date prévue entraînera automatiquement les mesures suivantes :

- L'envoi d'un rappel par SMS ou par mail ;
- L'exigibilité immédiate du solde dû ;
- Suspension des séances jusqu'à régularisation ;
- Pénalités de retard : taux légal en vigueur au moment du retard.

En cas d'absence persistante de paiement malgré les relances, le prestataire pourra engager les démarches nécessaires pour obtenir la somme due (dernier rappel, mise en demeure, recours à un service de recouvrement amiable ou engager une procédure d'injonction de payer), après information préalable du client, conformément à la législation en vigueur.

ANNULATION OU REPORT :

Toute annulation ou report de rendez-vous doit être signalé au moins 24h à l'avance, sauf problème de santé de l'animal.

En cas d'annulation tardive (moins de 24 heures avant le rendez-vous), et sans report, la séance est due dans son intégralité.

Le prestataire se réserve le droit de reporter une séance pour des raisons exceptionnelles (météo défavorable, souci de santé de l'animal, imprévu professionnel, cheval ne remplissant pas les conditions de prise en charge).

Afin d'éviter tout déplacement inutile, le client est prié de consulter les conditions de prise en charge de l'animal et d'informer le prestataire de tout changement de l'état de santé pouvant compromettre la séance ou le suivi.

Dans ce cas, le rendez-vous ou le suivi pourra être reporté lorsque l'animal aura retrouvé un état de santé compatible avec la prestation, ou le suivi annulé si son état ne permet pas de poursuivre.

Conditions de vente



RESPONSABILITÉ :

Le propriétaire de l'animal reste responsable de son comportement pendant toute la durée de la prestation.

Le prestataire se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la séance si l'animal présente un comportement dangereux ou une pathologie contre indiquant le massage.

Le prestataire ne saurait être tenu responsable :

- En cas d'incident survenu avant, pendant ou après la séance, sauf faute avérée de sa part.
- Ni de l'absence de résultats de performance en compétition.

Le massage est une pratique de bien-être non médicale, non thérapeutique et ne remplace en aucun cas un diagnostic ou un traitement vétérinaire.

DONNÉES PERSONNELLES :

Les informations recueillies sur le client et son animal servent uniquement à la bonne gestion des prestations, permettent un meilleur suivi et sont strictement confidentielles.

DROIT APPLICABLE ET LITIGES :

Les présentes conditions sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut, le client pourra recourir à un médiateur de la consommation ou saisir la juridiction compétente.

Le prestataire se réserve également le droit de saisir la juridiction compétente en cas d'échec de la médiation ou si celle-ci n'est pas applicable.

ACCEPTATION DES CONDITIONS :

La prise de rendez-vous ou la signature d'un devis vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales, sans réserve.